

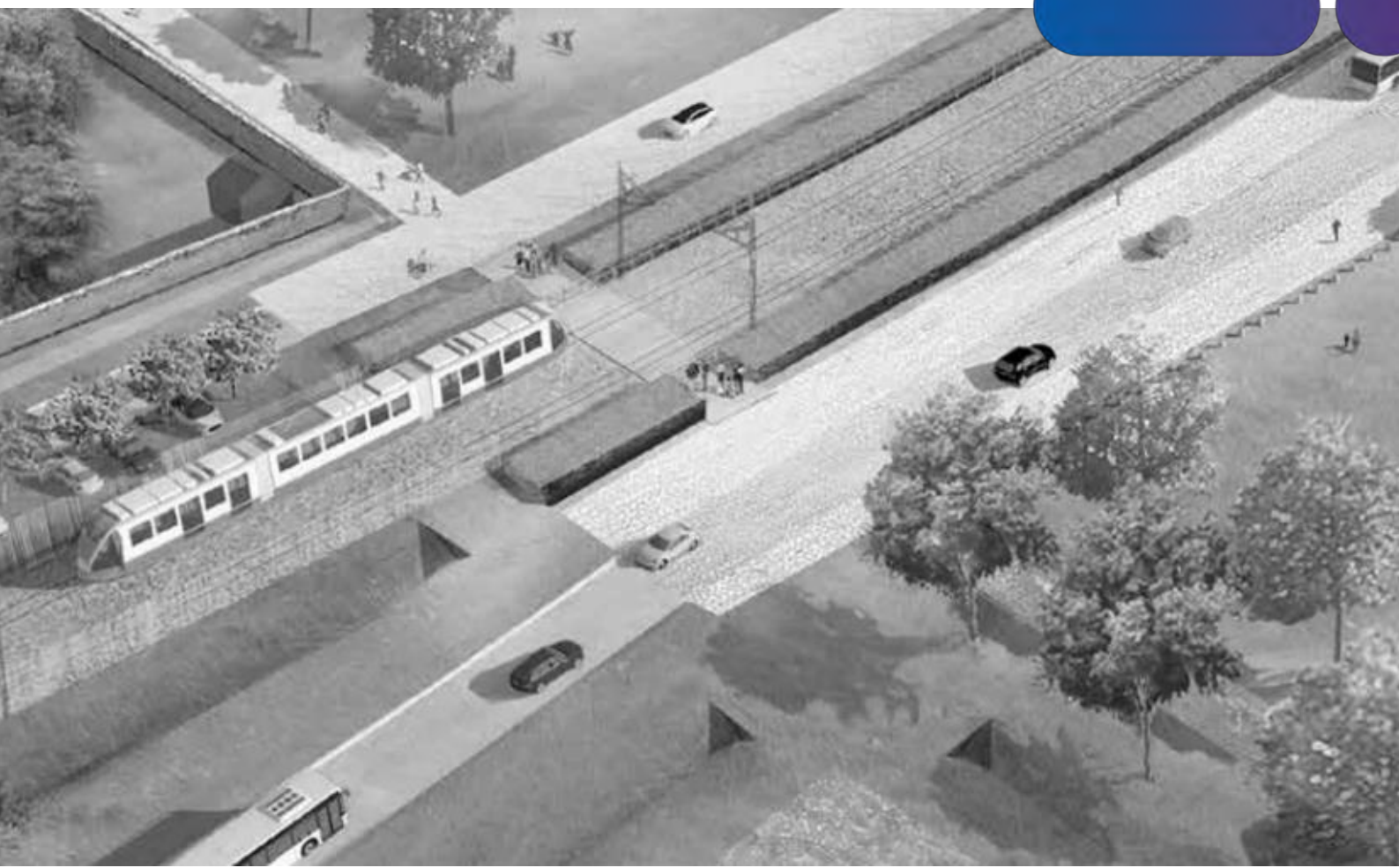


VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DOSSIER DE PRESSE

**Projet de restauration
de l'Allée royale de Villepreux**

VersaillesGrandParc.fr





SOMMAIRE



L'Allée royale de Villepreux

De nouvelles voies vertes	1
Rappel historique	2
La situation actuelle	3

Le projet de restauration

Les enjeux	4
Le rôle de Versailles Grand Parc	6
Les autres acteurs	7

À l'initiative de François de Mazières, Président de Versailles Grand Parc, la communauté d'agglomération a entrepris depuis 2010 l'ambitieux projet de restauration de l'Allée royale de Villepreux, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'objectif est de redonner vie et splendeur à cet espace considéré comme l'une des plus grandes perspectives paysagères d'Europe.



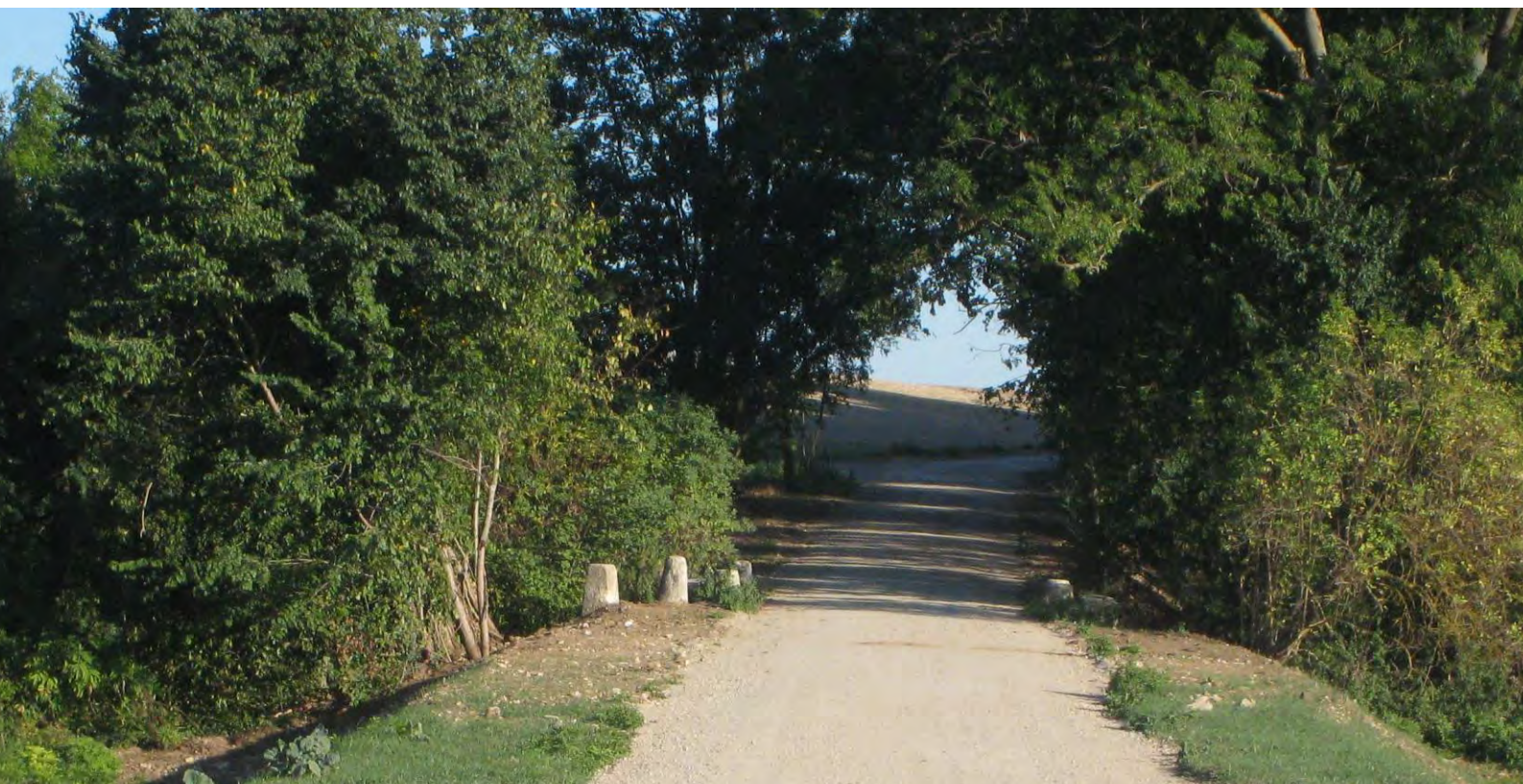
DE NOUVELLES VOIES VERTES SUR LA PLAINE DE VERSAILLES

Après l'aménagement de l'allée des Mortemets en 2013, l'intercommunalité a finalisé une voie verte dédiée à toutes les mobilités douces entre Villepreux et l'autoroute A12, passant par Rennemoulin et Fontenay-le-Fleury. Les travaux se sont achevés cet automne.

L'axe principal partant du cimetière de Villepreux et rejoignant l'autoroute A 12 long de à peine achevé est déjà fort fréquenté. Marcheurs, cyclistes s'y retrouvent et s'y croisent.

L'autre axe, ancienne allée royale de Villepreux, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, en voie de restauration permettra de relier la grille du Château située à côté de la ferme de Gally à l'autoroute A12.

Elle ne mesurera pas moins de 97 mètres de large avec un espace central rendu à l'agriculture. De part et d'autre se trouveront deux allées latérales de circulations douces, bordées de chaque côté par un double alignement d'arbres.



L'ALLEE ROYALE DE VILLEPREUX

RAPPEL HISTORIQUE

Le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc accueille l'une des plus grandes perspectives paysagères d'Europe.

Sous Louis XIV, cet axe est-ouest de 13 km traversait la ville de Versailles et le domaine du Château, de Vélizy jusqu'à la place d'Armes à l'Est et du Grand Canal jusqu'à Villepreux à l'ouest, cette dernière partie constituant l'Allée royale de Villepreux.

Cette Allée royale était la principale des cinq allées partant en faisceau depuis l'Étoile Royale, formant un ensemble paysager majestueux qui fut comparé à « la main du Roi se posant sur son territoire ». Ainsi, en prolongement du

Grand Canal, l'Allée royale de Villepreux relie le château de Versailles à la commune de Villepreux, à travers le grand parc de chasses du Roi. Elaborée par Le Nôtre, dessinateur et architecte des jardins du Château, ce dernier souhaitait faire de cette allée un axe dégagé visible de la Galerie des Glaces et s'étendant jusqu'à l'horizon pour sublimer la perfection géométrique des jardins du Château.

L'Allée royale, d'environ 5 km de long, était une avenue enherbée, cadrée de part en part par deux allées principales de 5 m, bordées d'un double alignement d'ormes champêtres et, à l'extérieur, des contre-allées de 3 mètres.





L'ALLEE ROYALE DE VILLEPREUX

LA SITUATION ACTUELLE

Vendue parcelle par parcelle, à la Révolution, il ne reste aujourd'hui de cette allée majestueuse, qu'un chemin rural d'exploitation agricole de 5 m de large, traversant un paysage dégradé par des infrastructures et une occupation du sol parfois désorganisée et délaissée.

Ce chemin traverse Saint-Cyr-l'Ecole, Fontenay-le-Fleury et Rennemoulin situées sur le territoire de Versailles Grand Parc.

Depuis une cinquantaine d'années, des protections ont été instaurées afin de préserver ce patrimoine historique :

- au titre des abords de monuments historiques du Domaine National de Versailles et Trianon, étendue par décret du 15 octobre 1964 dans un périmètre unique en France, en forme de « Trou de serrure », d'environ 100 km² ;
- au titre des sites par classement de la Plaine de Versailles le 7 juillet 2000 ;
- au titre du patrimoine mondial de l'Humanité depuis 1979, par l'inscription sur la liste UNESCO du Château et de l'Allée royale de Villepreux.



LE PROJET DE RESTAURATION

LES ENJEUX

Le projet de restauration de l'Allée royale de Villepreux comporte plusieurs enjeux majeurs pour le territoire :

- la protection et la valorisation du patrimoine et du paysage. En effet, cette restauration permettra de restituer un patrimoine historique disparu, d'ouvrir la vue sur la Plaine de Versailles et de redonner une qualité de vie à cette zone géographique dégradée ;
- le développement et l'aménagement des circulations douces (équestres, pédestres et cyclables) sur plusieurs kilomètres, propice au développement du tourisme local ;
- la protection de l'environnement avec un développement de la biodiversité et la confirmation de la vocation agricole de ce secteur avec une restitution de plusieurs terrains à l'agriculture.

L'Allée royale restaurée

Porté par le service aménagement de l'Agglomération, ce projet a débuté en 2010 par la réalisation d'une étude préalable confiée à l'Agence Laverne, paysagiste. Elle a permis d'analyser les différentes contraintes, notamment foncières, et de proposer des grands principes d'aménagement de l'axe. Depuis, la maîtrise d'oeuvre du projet est assurée en interne par le service d'aménagement urbain de la ville de Versailles mutualisé pour l'opération. D'après les premières ébauches de ce travail, il est prévu que ce projet de restauration suive les alignements existants à l'intérieur du domaine du Château, depuis l'Etoile Royale. Il s'inspirera du profil historique tout en s'adaptant aux problématiques territoriales actuelles afin, entre autres, de ne pas fragiliser les exploitations agricoles actuellement présentes dans le secteur. La restauration permettra de reconstituer l'axe avec un espace central rendu à l'agriculture. De part et d'autre, deux allées latérales de circulations douces seront plantées de chaque côté d'un alignement d'arbres.



LE PROJET DE RESTAURATION

LE ROLE DE VERSAILLES GRAND PARC

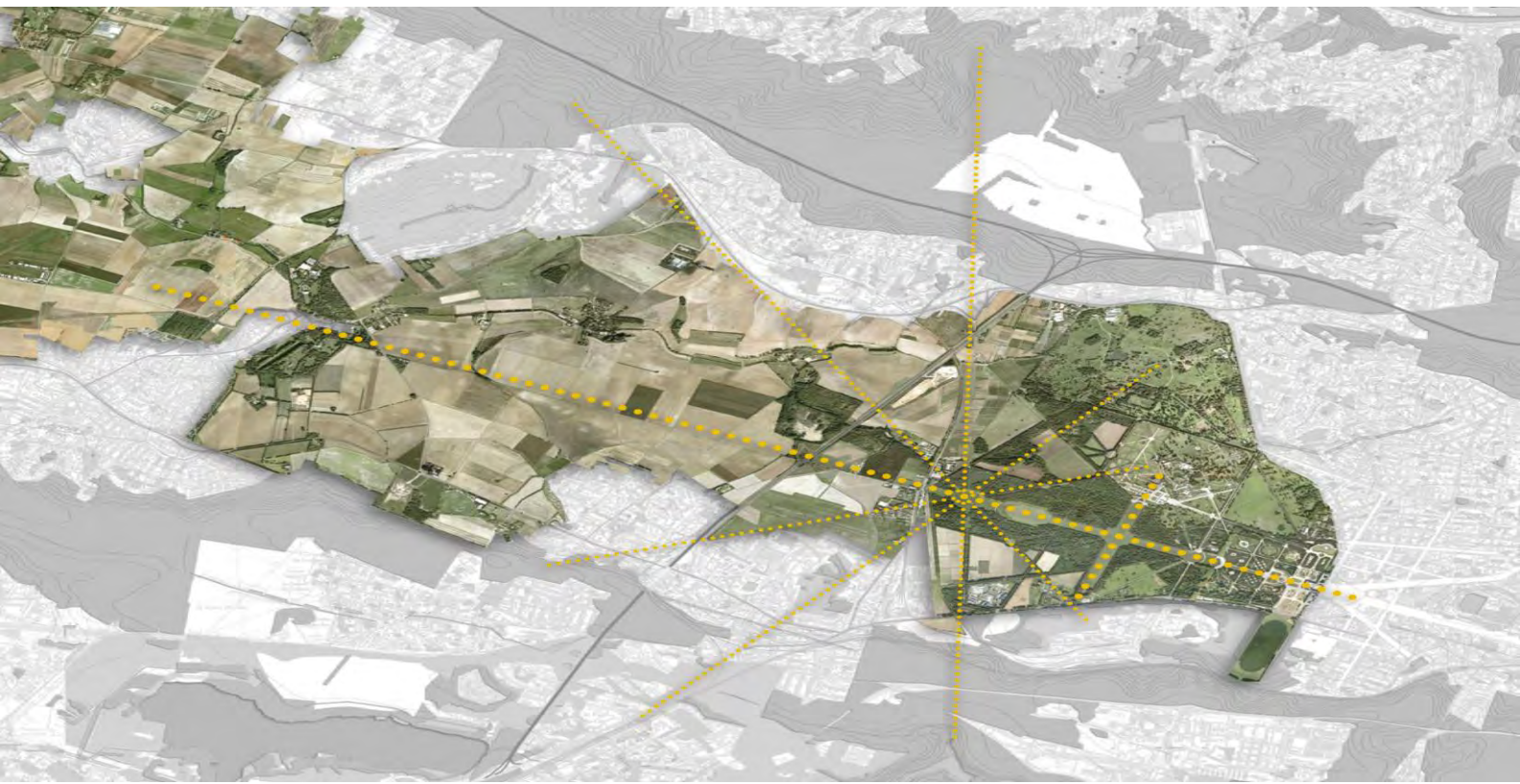
Dans le cadre de ses compétences, la communauté d'Agglomération assure la maîtrise d'ouvrage des études et des travaux de la restauration de l'Allée royale.

L'aménagement

Le service aménagement de Versailles Grand Parc tient une place essentielle puisqu'il a en charge le pilotage et la coordination du projet. Il veille à la bonne exécution des différentes étapes et à l'adéquation entre les différents projets du secteur.

Le service veille également aux acquisitions foncières, aux démarches relatives aux autorisations administratives ainsi qu'au suivi des travaux. Des travaux préparatoires ont d'ores et déjà été réalisés avec la démolition de la maison du garde-barrière, permettant une première ouverture sur le paysage de la Plaine. Les anciens terrains de sport de Marly, devenus propriété de l'Agglomération, font l'objet de travaux puis seront en partie restitués à l'agriculture.

Il assure également l'interface avec d'autres projets situés sur l'axe royal. En effet, le futur Tram 13 Express coupera l'Allée royale, à hauteur du passage à niveau 1 (PN1), et l'actuelle RD7 qui sera déviée. De ce fait, un important travail de concertation est mené depuis plusieurs années déjà avec SNCF Réseaux et SNCF Mobilités, le STIF et le CD78 afin de garantir la meilleure interface entre ces différentes infrastructures, et la bonne intégration paysagère des voies ferrée et routière afin de réduire l'impact visuel.





LE PROJET DE RESTAURATION

LE ROLE DE VERSAILLES GRAND PARC

Les circulations douces

Traversant la commune de Saint-Cyr-l'École, la perspective sera aménagée sur environ 1 km, avec l'allée Nord entièrement dédiée aux circulations douces. Au-delà de l'A12, une voie verte destinée aux mobilités douces permettra de rejoindre Fontenay-le-Fleury, Rennemoulin et Villepreux. Cette voie verte sera achevée à l'automne 2016.

Versailles Grand Parc mène également avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CODERANDO) et les communes concernées, un projet de création de circuits de randonnée labélisés (PR) à travers le site classé Plaine de Versailles.

Ces itinéraires, avec une signalétique et un balisage adaptés à la randonnée, desserviront différents lieux d'intérêts patrimoniaux de la Plaine.

L'environnement

La restauration de l'Allée royale s'intègre dans la politique de protection de l'environnement de la communauté d'Agglomération. Le projet va participer au développement de la biodiversité avec la mise en place d'une jachère fleurie en lieu et place de l'ancienne maison du garde-barrière, et à plus long terme en diversifiant les plantations arborées et en créant de nouvelles haies.

Les aménagements de cette zone géographique délaissée de la Plaine seront aussi un moyen de lutter contre les dépôts sauvages aujourd'hui récurrents et de redonner une attractivité à ce secteur.

Le projet a enfin un fort enjeu culturel puisqu'il permettra une revalorisation d'un patrimoine historique classé et un développement du tourisme local.

Ce secteur accueille déjà un démonstrateur d'agriculture urbaine réalisé dans le cadre de la grappe d'entreprises Le Vivant et la Ville, ainsi qu'une station d'épuration dernière génération, mise aux normes en 2016.



LE PROJET DE RESTAURATION

LES AUTRES ACTEURS

Aux côtés de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, plusieurs acteurs jouent un rôle dans l'accomplissement de la restauration de l'allée.

L'agence Laverne a effectué l'étude préalable du projet dès 2010. Aujourd'hui, l'Agglo a confié la poursuite des études techniques au service d'aménagement urbain de la ville de Versailles. Les villes de Versailles, Saint-Cyr-l'Ecole, Fontenay-le-Fleury, Rennemoulin, Bailly, Noisy-le-Roi et Villepreux apportent aussi leur soutien. Versailles Grand Parc s'est également associée avec le STIF, SNCF Mobilités et SNCF Réseaux, ainsi que le Conseil Départemental des Yvelines pour intégrer les infrastructures routières et ferroviaires à l'Allée royale.

Sont également des acteurs du projet de restauration de l'Allée royale :

- Les associations locales (APPVPA, Les Amis du Grand Parc) ;
- La Chambre d'Agriculture des Yvelines ;
- La Préfecture ;
- Le château de Versailles ;
- L'Agence des espaces verts de la région Ile-de-France ;
- Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) ;
- Les agriculteurs, exploitants et propriétaires fonciers ;
- Hydreaulys, syndicat d'assainissement propriétaire de la station d'épuration du Carré de Réunion ;
- Le service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP) ;
- L'Architecte des bâtiments de France (ABF) ;
- La Direction Régionale et Interdépartementale.

CONTACTS PRESSE

Versailles Grand Parc :
Carole Beauchet
Directrice de la communication
Tel : 01 39 66 30 05
carole.beauchet@agglovgp.fr

Agence de presse :
Echos de villes
Sophie Prevost
Tél. 01 42 21 12 18
sprevost@echodevilles.com